

Image not found or type unknown



Fourniture edf via un sous compteur

Par **yoann d**, le **25/10/2009** à **19:46**

Bonjour,

Je me présente je suis propriétaire d'un appartement que j'alimente par mon électricité (via mon compteur)

mes locataires disposent de sous compteur l'un d'entre eux refuse de payer son edf au titre que les sous compteurs sont illégaux

Merci de me répondre